

Séance du Grand Conseil

Mardi 3 avril 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président lit la lettre de démission de la Commission des finances de M. le député Eric Bonjour. Il souhaite ensuite un heureux anniversaire au Président du Conseil d'Etat, M. Pascal Broulis. M. le Président rappelle le délai fixé à ce jour pour l'inscription à la sortie de législature du 15 mai 2012. Il salue au balcon la Municipalité in corpore de la commune de Rougemont, lieu de destination de la sortie de législature.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations: Claude-Alain Voiblet, François Brélaz, Jacques Perrin. Postulat: Stéphane Montangero et consorts.</p>			
RENV-CE	3.	(11_INT_626) Interpellation Olivier Epars - Pour que la pluie de crapauds - ducs tombe enfin! (pas de développement)			
RENV-CE	4.	(11_INT_625) Interpellation Véronique Hurni - Autodélivrance : la défenestration en attendant EXIT? (développement)			
RENV-CE	5.	(11_INT_627) Interpellation Christine Chevalley - Qu'est-ce vraiment une résidence secondaire? (développement)			
RENV-COM	6.	(11_MOT_161) Motion Mireille Aubert et consorts - Modification de l'article 23 de la loi pénale vaudoise (LPén) pour interdire la mendicité en compagnie d'enfants (développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures)			
RENV-CE	7.	<p>(11_MOT_134) Motion Jean Christophe Schwaab et consorts - Favoriser la révélation des faits répréhensibles, mieux protéger les lanceurs d'alertes (whistleblowers)</p> <p>Motion transformée en postulat par le motionnaire. Les conclusions de la commission (prise en considération du postulat) sont acceptées avec quelques avis contraires et abstentions.</p>	DFIRE	Courdesse R.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 3 avril 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	8.	(11_POS_253) Postulat Michel Mouquin et consorts - Pour une comparaison intercantonale en matière d'impôt de sociétés  Les conclusions de la commission (prise en considération du postulat) sont acceptées avec un avis contraire.	DFIRE	Bonjour E.	
REF	9.	(11_POS_263) Postulat Sylvie Progin et consorts demandant l'introduction d'une mesure compensatoire à la hausse d'impôt subie par les familles monoparentales dès 2011, résultant de la modification du quotient familial qui leur est appliqué  Les conclusions de la majorité de la commission (classement du postulat) sont acceptées par 64 oui, 63 non et 4 abstentions. Au vote nominal, le précédent résultat est confirmé par 72 oui, 65 non et 2 abstentions.	DFIRE	Dufour C.E. (Majorité), Golaz F. (Minorité)	
TRAITE	10.	(11_INT_573) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Anne Baehler Bech - Effets de l'épargne-logement défiscalisée sur les finances vaudoises	DFIRE.		
RENV-CE	11.	(11_INI_045) Initiative Nicolas Rochat et consorts visant à rendre publiques les décisions du Tribunal de Prud'hommes de l'Administration cantonale (TRIPAC)  Les conclusions de la commission (prise en considération) sont acceptées à l'unanimité.	DFIRE	Haldy J.	
OA+M	12.	(456) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'ouvrage de CHF 9'070'000.- pour financer l'extension de l'immeuble de la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD) à Yverdon-les-Bains(2ème débat)  (2ème débat): art. 1, amdt Rapaz accepté par 115 oui, 2 non et 10 abstentions (=> 3ème débat à suivre). Art. 1 amendé accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat. Une demande de 3ème débat immédiat (majorité des 3/4) est acceptée par 119 oui et 4 abstentions. (3ème débat): art. 1, version 1er débat (non) opposé à la version du 2ème débat (oui): la version du 2ème débat est préférée par 118 oui, 5 non et 2 abstentions. Fin du 3ème débat. Au vote final à la majorité absolue, le projet de décret est accepté par 113 oui.	DFJC.	Nicolet J.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 3 avril 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	13.	(439) Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à ratifier la nouvelle convention intercantonale sur la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (C-HES-SO) et Réponse du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'interpellation André Chatelain et consorts du 24 mars 2009 sur l'intérêt du Canton de Vaud à rester membre de la HES-SO (09_INT_214)(1er débat)  (1er débat): entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 accepté. Fin du 1er débat.	DFJC.	Wehrli L.	
OA	14.	(440) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Doris Cohen-Dumani demandant au Conseil d'Etat un rapport sur les mesures visant à l'amélioration des relations entre l'enseignement privé et public ainsi que sur les problèmes posés par la territorialité dans l'enseignement public.  Les conclusions de la commission (acceptation du rapport) sont acceptées avec quelques abstentions.	DFJC.	Calpini C.	
REF	15.	(11_INI_043) Initiative législative parlementaire Jean Christophe Schwaab demandant une prime annuelle de 1080 francs pour tous les apprentis vaudois  Les conclusions de la majorité de la commission (classement) sont acceptées par 74 oui et 55 non.	DFJC	Chevalley C. (Majorité), Rochat N. (Minorité)	
OA	16.	(GC 190) Rapport annuel 2011 de la Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande  Les conclusions de la commission (acceptation du rapport) sont acceptées avec deux abstentions.	GC	Baehler Bech A.	
TRAITE	17.	(11_INT_555) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Bernard Borel et consorts - Master en médecine : ou quand l'application de la réforme de Bologne touche au ridicule !	DFJC.		
TRAITE	18.	(11_INT_566) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Gabriel Poncet - Lorsque les entreprises privées s'invitent à l'école, les autorités scolaires sont démunies !	DFJC.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 3 avril 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RET	19.	(11_POS_255) Postulat Christa Calpini - Un jeune bien formé mérite d'être aidé pour trouver son premier emploi  Au vu des promesses faites par le Conseil d'Etat lors de la séance de commission, et devenues réalité quelques jours plus tard, notamment via la mise à jour du site internet du Service de l'emploi, la postulante a décidé de retirer son postulat.	DEC, DFJC	Schilt J.J.	
REF	20.	(11_PET_075) Pétition au Grand Conseil Vaudois - Pour le retrait immédiat du film controversé "Vol Spécial", de Fernand Melgar, des écoles publiques vaudoises  Les conclusions de la commission (classement) sont acceptées par 71 oui, 54 non et 3 abstentions.	DFJC	Golaz F.	
TRAITE	21.	(11_INT_550) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz - Le Conseil d'Etat peut-il accepter que "Vol spécial", un film militant et manquant d'objectivité, soit présenté dans les écoles vaudoises ?	DFJC.		
TRAITE	22.	(11_INT_549) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Sandrine Bavaud - "Vol spécial", un film documentaire de Fernand Melgar controversé. Comment se positionne le Conseil d'Etat?	DEC.		
OA+M	23.	(401) Exposé des motifs et projet de décret portant sur le dépôt d'une initiative cantonale auprès de l'Assemblée fédérale l'invitant à modifier l'article 147 de la loi fédérale sur l'agriculture afin d'assurer l'exploitation d'un haras national par la Confédération et Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'initiative législative Aliette Rey-Marion et consorts demandant au Conseil d'Etat vaudois d'intervenir auprès des autorités fédérales afin de modifier l'article 147 de la loi fédérale sur l'agriculture (LAg) en précisant que la Confédération "exploite" un haras - en lieu et place de "peut exploiter" - pour promouvoir l'élevage et la filière du cheval (10_INI_035)(1er débat)  (1er débat): entrée en matière acceptée avec quelques abstentions et avis contraires. Art. 1, amdt com accepté avec quelques abstentions. Art. 1 amendé accepté. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat.	DEC.	Cornamusaz P.	

Séance du Grand Conseil

Mardi 3 avril 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
REF-EM	24.	(425) Exposé des motifs et projet de décret portant sur le dépôt d'une initiative cantonale auprès de l'Assemblée fédérale l'invitant à demander au Conseil fédéral d'établir un calendrier de substitution progressive de l'essence légère par du bioéthanol jusqu'à concurrence de 20% d'ici 2018, dont 5% de bioéthanol suisse au minimum et Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'initiative législative Claude-André Fardel et consorts auprès des Chambres fédérales demandant au Conseil fédéral d'établir un calendrier de substitution de l'essence légère par du bioéthanol par paliers et jusqu'à concurrence de 20% d'ici 2018, dont 5% de bioéthanol suisse au minimum (06_INI_028) (1er débat)  (1er débat): l'entrée en matière est refusée par 103 non et 3 abstentions, selon les conclusions de la commission.	DEC.	Bally A.	
TRAITE	25.	(11_INT_537) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre-Alain Favrod - La Commission Foncière Rurale fait-elle son travail en toute connaissance de cause ?	DEC.		
TRAITE	26.	(11_INT_543) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Frédéric Borloz - Les objectifs poursuivis dans la redynamisation de Beaulieu sont-ils respectés ?	DEC.		
TRAITE	27.	(11_INT_546) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean Christophe Schwaab - Le Conseil d'Etat compte-t-il intensifier sa fermeté face au travail au noir et à la sous-enchère salariale ?	DEC.		
TRAITE	28.	(11_INT_547) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Michel Dolivo - Sous-traitance, sous-sous-traitance, travailleurs détachés: les moyens mis en oeuvre par le Conseil d'Etat sont-ils à la hauteur des très très graves abus constatés ?	DEC.		
RENV-T	29.	(442) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Mireille Aubert et consorts demandant la mise en place d'un plan d'action cantonal contre la mendicité en compagnie de mineurs	DEC	Schwaar V.	24/04/2012
RENV-T	30.	(11_INT_542) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Gabriel Poncet - Requérants d'asile à Gland, bis repetita !	DEC.		24/04/2012
RENV-T	31.	(09_INT_238) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Roger Saugy demandant de ne pas laisser l'EVAM jouer avec des allumettes	DEC		24/04/2012

Séance du Grand Conseil

Mardi 3 avril 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	32.	(11_INT_564) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Roger Saugy concernant le centre Evam de Vennes : voudrait-on mettre la poussière sous le tapis... ou les requérants déboutés dans la rue ?	DEC.		24/04/2012
RENV-T	33.	(11_POS_268) Postulat Ginette Duvoisin et consorts concernant internet à haut débit - les habitants du canton ne sont pas mis sur pied d'égalité	DEC, DINF	Attinger Doepper C.	24/04/2012
RENV-T	34.	(11_INT_561) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Christa Calpini - Le chômeur malade, un invalide qui s'ignore ou pourquoi l'Etat de Vaud a-t-il pris la décision de supprimer les postes de médecins conseil de l'ORP et de faire appel au Service Médical Régional pour évaluer des chômeurs ayant un problème de santé ?	DEC		24/04/2012
RENV-T	35.	(426) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Philippe Martinet et consorts au sujet des enclaves résidentielles fermées dans le canton de Vaud	DINT	Haury J.A.	24/04/2012
RENV-T	36.	(441) Exposé des motifs relatif à la révision du Code civil suisse (Protection de l'adulte, droit des personnes et droit de la filiation) - Démarche CODEX_2010 volet "Protection de l'adulte et de l'enfant" et Projet de loi vaudoise d'application du droit fédéral de la protection de l'adulte et de l'enfant et Projets de lois modifiant - la loi du 18 décembre 2007 d'application dans le Canton de Vaud de la législation fédérale sur les étrangers; - la loi du 7 mars 2006 sur l'aide aux requérants d'asile et à certaines catégories d'étrangers - la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques - la loi du 12 décembre 1979 d'organisation judiciaire - la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique - la loi du 2 décembre 2003 sur l'action sociale vaudoise - la loi du 24 janvier 1996 d'aide aux personnes recourant à l'aide médico-sociale - la loi du 10 février 2004 sur le recouvrement et les avances sur pensions alimentaires - la loi du 4 mai 2004 sur la protection des mineurs - la loi du 10 février 2004 sur les mesures d'aide et d'intégration pour personnes handicapées et Projet de décret ordonnant la convocation des électeurs pour se prononcer sur les modifications constitutionnelles liées à la nouvelle terminologie du Code civil suisse en matière de protection de l'adulte et de l'enfant(1er débat)	DINT.	Haldy J.	24/04/2012

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :